











# 15<sup>e</sup> rassemblement national du 14 au 17 mai 2015 à Parthenay (79200)

Marché aux Bestiaux 151 boulevard de l'Europe

point GPS: latitude 46,653895 / longitude - 0,23638440000001992



### **DOSSIER D'INSCRIPTION**

Inscription à renvoyer accompagnée de son règlement à l'adresse suivante :
Alain Varet – inscription Nationale 2015
880 avenue Jean Falconnier
01350 Culoz













Pour ce 15e Rassemblement National, le Club Simca France a choisi de vous accueillir pendant quatre jours sur le site du Marché aux Bestiaux à Parthenay.

Un peu d'histoire: Le marché aux bestiaux qui s'est enraciné dans la terre de la Gâtine au XII ème siècle, a créé sa renommée à la fin du moyen-âge à Parthenay-le-Vieux. D'ailleurs, les foires étaient à l'époque fort sommairement aménagées. Ainsi, la ville se développant au cours du XVIIIème siècle, le marché aux bestiaux se déplace à plusieurs reprises dans l'enceinte de la cité:

- Place du Vauvert,
- Place du Donjon au XVIII ème Siècle,
- Vers l'emplacement des anciens fossés des remparts, bientôt rejoint par les moutons. Tandis que les porcs, les veaux s'aménagent des espaces plus larges et que la halle aux grains quitte la Citadelle.

Pendant la révolution, le marché qui n'est qu'une petite foire locale, a lieu malgré tout, plusieurs fois par an.

Vers 1800, l'activité du marché prend de plus en plus d'importance, alors, on le déplace en dehors des anciens murs de fortification, vers la place du 11 novembre.

Puis, Parthenay grandit et pendant tout le XIX ème siècle, la ville attend chaque mercredi le son de la cloche pour faire vivre invariablement : "Le miracle hebdomadaire".

A ceci, s'ajoute la création d'industries agricoles (constructions de bâtiments, bétaillères ...) qui permet le développement économique de la région malgré quelques accrocs en 1931-1934 et vers les années 1937-1938. Au sortir de la crise, le marché de Parthenay va retrouver sa place de premier marché de l'Ouest. Mais, cette position fait des envieux, et une concurrence très forte sur la qualité va s'accroître entre la ville de Bressuire et celle de Parthenay, notamment de 1935 à 1939.

Après la seconde guerre mondiale, le marché aux bestiaux devenu le premier marché de France en bovins de boucherie, se tient dans un espace beaucoup trop resserré pour accueillir ses nombreux camions, ses embouteillages, ses corridas et les wagons à bestiaux pour l'Italie.

C'est pourquoi, le 02 mai 1973, le marché aux bestiaux est transféré dans de modernes installations, au champ de foire de Parthenay proche de l'abattoir. Ce dernier construit sur l'exemple du marché de Fougères - en Ille et Vilaine -, se déplace à l'extérieur de la ville afin d'éviter l'asphyxie du centre-ville.

De nouveau le monde se modernise et le marché connaît une évolution très contrastée qui va l'amener à perdre un tiers de ses apports. Cependant, il reste un marché important grâce à l'établissement de cotations de référence nationale.

Le Marché de Parthenay accueille chaque année l'un des plus importants concours nationaux de bovins de boucherie rassemblant plus de 500 animaux. [extrait de <a href="www.cc-parthenay.fr/economie/agro/marche.htm">www.cc-parthenay.fr/economie/agro/marche.htm</a>].

L'accès au site se fait par une entrée spécifique pour les participants et leurs véhicules et nous exposerons nos chères autos regroupées par modèles. Le site sera surveillé nuit et jour pendant la concentration.

Vous retrouverez aussi le traditionnel « Village Simca », sa boutique et sa bourse de pièces, le podium d'animation et des repas chauds seront servis dans le restaurant « Le Pélican » situé dans l'enceinte de la manifestation (\*inscription préalable obligatoire).

De nombreuses animations agrémenteront votre séjour : visite de la Cité des Tanneurs à Lavausseau, visite du Centre minier de Faymoreau, visite et dégustation d'un élevage d'escargots et visite nocturne de la ville de Parthenay (entre 21h00 et 23h00) (\*inscription préalable obligatoire).

Accès au site à partir du jeudi 14 mai

Horaires : jeudi de 10h00 à 20h00, vendredi et samedi de 9h00 à 20h00, dimanche de 9h00 à 16h00

Contacts: Christian 06 87 21 88 53 - parthenay2015@clubsimcafrance.fr

ou

nationale2015@clubsimcafrance.fr















#### Forfait 4 jours par équipage

adhérents non adhérents

non aunerents

Forfait journée par équipage adhérents et non-adhérents

Accompagnants supplémentaires

pour les forfaits 4 jours et journée

)

5.00 € x adultes = €uros

25.00 € x adultes = €uros 35.00 € x adultes = €uros

8.00 € x adultes = €uros

Un équipage est constitué par un véhicule, un conducteur et au maximum un accompagnant. Chaque équipage recevra un sac de bienvenu contenant un cadeau souvenir et de la documentation touristique, plus la plaque de calandre <u>pour les forfait 4 jours</u>.

Le tarif adhérent est réservé à l'équipage dont le conducteur est inscrit au fichier du Club Simca France et à jour de cotisation pour l'année 2015.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.

#### Date limite d'inscription : 31 mars 2015, le cachet de la poste faisant foi

Après cette date, ainsi qu'à l'entrée de la manifestation, il sera demandé un supplément de 5.00 € par équipage à tous les forfaits 4 jours (adhérents et non-adhérents) et de 2.00 € par équipage à tous les forfaits journée.

La plaque de calandre est réservée en priorité aux préinscrits du forfait 4 jours. Les équipages inscrits à l'entrée de la manifestation au forfait 4 jours la recevront jusqu'à épuisement du stock.

#### LES VISITES - inscription obligatoire

| , |  | ٦ |
|---|--|---|
|   |  | _ |
|   |  | _ |
|   |  | - |
|   |  | - |
|   |  | - |
|   |  | _ |
|   |  | , |
|   |  |   |

**Jeudi après-midi**: Visite de la Cité des Tanneurs, durée environ 1h30. Il faut compter de 45 minutes à 1h00 pour se rendre à Lavausseau depuis le site de la manifestation. (gratuit pour les enfants de moins de 7 ans)

adulte 6.50 € x adultes = €uros enfant 7 à 12 ans  $4.50 \in x$  enfants =  $\in$ uros



**Vendredi matin :** Visite du Centre minier de Faymoreau, durée environ 1h30. Il faut compter de 45 minutes à 1h00 pour se rendre à Faymoreau depuis le site de la manifestation. (gratuit pour les enfants de moins de 8 ans)

adulte 6.50 € x adultes = €uros enfant 8 à 18 ans 5.50 € x enfants =  $\blacksquare$  €uros



Vendredi après-midi : Visite d'un élevage d'escargots, suivi d'une dégustation, durée environ 1h30.adulte $3.50 \in x$ adultes =€urosenfant 0 à 12 ans $2.50 \in x$ enfants =€uros



**Vendredi soir :** Visite nocturne de la ville de Parthenay entre 21h00 et 23h00. Parking de la Mairie situé à proximité du départ de la visite. Inaccessible aux personnes à mobilité réduite ou ayant des difficultés à marcher, ainsi qu'aux enfants en bas âge et aux poussettes.

prix de la visite adulte et enfant 5.00 € par personne = €uros



#### LA RESTAURATION - inscription obligatoire aux repas « traiteur » et de clôture

Buvette et petite restauration sont prévues, ainsi qu'une formule petit déjeuner à régler sur place.

Des repas « traiteur » en formule « buffet à volonté » (boissons comprises, sauf les cafés) sont proposés pour les jeudi et vendredi midi et soir, le samedi midi et le dimanche midi sur le site de la concentration.

Les menus « enfant » concernent les moins de 12 ans

adulte 13.00 € x adultes =  $ext{€uros}$  enfant – de 12 ans 8.00 € x enfants =  $ext{€uros}$ 













#### Buffet d'entrées

Salade Piémontaise (pommes de terre, cervelas mayonnaise) / Salade Niçoise (riz, tomate, haricots verts, maïs, œuf)
Salade du Terroir (salade verte, tomate, oignon, cornichon, museau) / Salade Marco Polo (coquillettes, surimi, poivron, mayonnaise)
Taboulé / Salade Méditerranéenne (tomate, fêta, poivron vert et rouge, citron et huile d'olive)
Salade de l'Atlantique (effeuillé de poisson et sa sauce citronnée sur un lit de pommes de terre)
Salade coleslaw (carottes, chou blanc, mayonnaise) / Crudités du moment

Charcuterie (terrine de campagne, rillettes, saucisson sec et ail, salami, pâté de foie, museau, cervelas, mortadelle ...)

#### Viande / Légumes

Jambon grill / Escalope de porc à la plancha / Mijoté de bœuf / Blanc de poulet tex-mex Blanquette de poisson aux petits légumes / Dos de colin Frites / Gratin de pâtes / Mojettes du marais / Légumes verts

Plat garni : Paëlla, choucroute, cassoulet

#### **Fromages**

Plateau de fromages (chèvre, bleu d'auvergne, brie, camembert, Pyrénées, etc.)

#### Buffet de desserts

Assortiment de pâtisseries (tartelette, chou, Paris Brest, éclair, religieuse ...) / Corbeille de fruits de saison

Le « Dîner de clôture », le samedi soir, se déroulera dans la Salle des Loges située à proximité du site de la manifestation (boissons non comprises). Attention, le nombre de place est limité à 300 places.

Le menu « enfant » concerne les moins de 12 ans

adulte 30.00 ∈ x adultes = €uros enfant – de 12 ans 12.00 ∈ x enfants = £uros

Menu adulte:

1 verre de kir pétillant ou cocktail sans alcool

#### Assiette de 8 toasts

4 chauds (chouquette à l'emmental, bouchée d'escargot, pomme de terre farcie foie gras, accra de morue) 4 froids (verrines mousseline du jardin, cube polaire, pirogue marine, brochette tomate mozzarella)

#### <u>Entrée</u>

#### Assiette du Sud Ouest

(mini Tatin de canard foie gras et pommes caramélisées sur mesclun et duo de magrets (rôti et fumé))

#### Poisson

Tajine aux épices d'Orient

(duo de loup de mer et saumon en tajine individuelle accompagnés de sa sauce safranée)

#### Viande

Rôti de veau au poivre de Séchouan – Pommes grenailles – Poêlée de petits champignons Dés de céleri rave au jus

#### **Fromage**

Assiette fromagère et salade verte du moment

#### **Dessert**

Assiette gourmande

(ambre poire et caramel, et craquant chocolat, accompagnés d'une verrine de glace bourbon)

Café servi à table

Menu enfant:

<u>Entrée</u>

Assiette de charcuterie (jambon blanc, mousson de canard, etc.)

#### <u>Viande</u>

Méli-mélo de brochette de volaille et bœuf – Gratin de pommes de terre

#### <u>Dessert</u>

Craquant chocolat et sa crème anglaise



#### **RECAPITULONS - BULLETIN D'INSCRIPTION**

Attention : si vous venez avec plusieurs véhicules, remplissez un bulletin par équipage. N'oubliez pas la date limite d'inscription : 31 mars 2015, le cachet de la poste faisant foi.

Complétez et signez ce bulletin d'inscription et renvoyez-le à l'organisation du Club Simca France.
- par la poste à Alain Varet - National 2015, 880 avenue Jean Falconnier - 01350 Culoz
- par email à nationale2015@clubsimcafrance.fr

Votre inscription sera prise en compte à réception de votre paiement par chèque ou virement et vous sera directement confirmée, de préférence par courriel, et un numéro de réservation vous sera communiqué.

| N°adhérent au CSF :                                                    |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|----------------|---------------------------------------------|---------------|----------------|-------------|--|--|
| Nom :                                                                  |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Adresse complète :                                                     |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Code Postal :                                                          |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Pays:                                                                  |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Courriel :                                                             |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Téléphone :                                                            |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Nombre d'adultes :                                                     |                        |                |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Jour d'arrivée prévue (cochez votre                                    |                        |                |                |                                             |               | e voiture 🗆    |             |  |  |
| OUI, je participe au 15e rassemblei                                    |                        |                |                |                                             | ·             |                |             |  |  |
| Modèle :N°                                                             | série :                |                |                | Date de 1 <sup>re</sup>                     | mise en ci    | rculation :    |             |  |  |
| N° immatriculation :                                                   |                        | Sté d'assu     | ırance         |                                             | Police        | N°             |             |  |  |
|                                                                        | Adulto                 |                |                |                                             | Futanta       |                |             |  |  |
|                                                                        | Adultes Prix           |                |                | Enfants Prix                                |               |                |             |  |  |
|                                                                        | Nbre                   | Unitaire       | Total          | Age                                         | Nbre          | Unitaire       | Total       |  |  |
| Forfait 4 jours adhérent CSF                                           |                        | 25,00 €        |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Forfait 4 jours non adhérent                                           |                        | 35,00 €        |                | Gratuit pour les enfants de 16 ans et moins |               |                |             |  |  |
| Forfait journée                                                        |                        | 8,00 €         |                |                                             | ui ies eiliai | its de 10 ans  | et moms     |  |  |
| Accompagnants supplémentaires                                          |                        | 5,00 €         |                |                                             |               |                |             |  |  |
| Cité des Tanneurs à Lavausseau                                         |                        | 6,50 €         |                | de 7 à 12ans                                |               | 4,50 €         |             |  |  |
| Centre minier de Faymoreau                                             |                        | 6,50 €         |                | de 8 à 18ans                                |               | 5,50 €         |             |  |  |
| Visite d'un élevage d'escargots                                        |                        | 3,50 €         |                | - de12ans                                   |               | 2,50 €         |             |  |  |
| Visite nocturne de Parthenay                                           |                        | 5,00 €         |                |                                             |               | 5,00 €         |             |  |  |
| Repas jeudi midi                                                       |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00€          |             |  |  |
| Repas jeudi soir                                                       |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00 €         |             |  |  |
| Repas vendredi midi                                                    |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00 €         |             |  |  |
| Repas vendredi soir                                                    |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00 €         |             |  |  |
| Repas samedi midi                                                      |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00 €         |             |  |  |
| Repas dimanche midi                                                    |                        | 13,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 8,00 €         |             |  |  |
| Dîner de Clôture (300 places)                                          |                        | 30,00 €        |                | - de12ans                                   |               | 12,00€         |             |  |  |
|                                                                        | Total adultes          |                | Total enfants  |                                             |               |                |             |  |  |
|                                                                        |                        |                |                | Total adultes + enfants                     |               |                |             |  |  |
| Soit par un Chèque N°<br>d'un montant total de€, a                     |                        | Banque         |                |                                             |               |                |             |  |  |
| d'un montant total de€, a partir du 10 avril 2015.                     | a l' <u>ordre</u>      | du Club Sim    | ca France      | Les chèques                                 | seront rer    | nis à l'encais | sement à    |  |  |
| Soit par virement sur le compte bar                                    | ncaire du              | CLUB SIMCA     | FRANCE :       | à la BANOUE I                               | POSTALE       |                |             |  |  |
| IBAN : FR85 2004 1010 1242 762                                         |                        |                |                | TFRPPSCE                                    | OOTALL        |                |             |  |  |
| Référence obligatoire : NA                                             | TIONALE                | 2015 + VOTI    | RE NOM         |                                             |               |                |             |  |  |
| Toute inscription ne sera prise e                                      | -                      |                |                | _                                           |               |                |             |  |  |
| Je soussigné reconnais avoir pris connaissance                         |                        |                | . /            | )   450                                     | D             |                |             |  |  |
| reconnais avoir pris connaissance<br>Simca France et l'accepte dans sa | du règle<br>globalité. | ement intérieu | r (voir au     | verso) du 15°                               | Hassembl      | ement Natior   | nai du Club |  |  |
| Fait àle :                                                             | _                      |                | Sign           | ature :                                     |               |                |             |  |  |
|                                                                        |                        | (M             | ention Lu et a | approuvé)                                   |               |                |             |  |  |













#### **RÈGLEMENT INTERIEUR**

15<sup>e</sup> rassemblement national du Club Simca France Du 14 au 17 mai 2015 au Marché aux Bestiaux à Parthenay

- **Article 1 :** L'accueil est ouvert le jeudi de 10h00 à 20h00, le vendredi et le samedi de 9h00 à 20h00, et le dimanche de 9h00 à 16h00. Le rassemblement est réservé en priorité aux possesseurs de véhicules SIMCA et marques dérivées. Différentes aires de stationnement seront mises en place afin de classer les véhicules par modèles. Les véhicules de collection autres que Simca seront acceptés et stationnés dans une aire spécifique. Tout véhicule ayant un niveau sonore supérieur aux normes en vigueur sera refusé.
- **Article 2 :** Le site est divisé en plusieurs zones (exposition, bourses, boutique, parking), toutes devront être respectées. Un parking pour les visiteurs, exposants, porte-voitures et dépanneuses sera mis en place et balisé à l'intérieur du site. Toutes les remorques devront être munies d'un système antivol. Le site possède un sens de circulation qui devra être respecté. La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h.
- Article 3: Le camping (tentes, caravanes, camping car) est interdit sur tout le site de la manifestation. Les feux et barbecues sont strictement interdits.
- **Article 4 :** Le site de la manifestation sera fermé à partir de 20h00. Des rondes seront organisées régulièrement sur un espace réservé la nuit.
- **Article 5 :** Les participants sont tenus de respecter les règles élémentaires de sécurité, de bienséance et de propreté. Des points de collecte sélective des déchets seront mis en place. Tous les chiens doivent être tenus en laisse ; leurs propriétaires doivent assurer l'évacuation des déjections canines. Les chiens dangereux ne sont pas admis.\*
- \*Arrêté du 27 avril 1999 pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux et faisant l'objet des mesures prévues aux articles 211-1 à 211-5 du même code.
- **Article 6 :** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement toute personne ne se conformant pas à ces prescriptions et ceci sans aucun dédommagement. Il en sera de même pour tout conducteur de véhicule pratiquant une conduite dangereuse ou une vitesse excessive.
- **Article 7 :** Un badge vous sera remis le jour de votre arrivée ; le port de celui-ci est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation pour toutes les personnes ayant accès au site.
- **Article 8 :** Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des adultes qui les accompagnent. Le Club Simca France ne sera en aucun cas tenus responsables en cas d'incident ou d'accident.
- **Article 9 :** Les véhicules qui gêneront les accès réservés aux véhicules de secours et de lutte contre l'incendie seront évacués par l'organisation. Il en sera de même pour les véhicules ne respectant pas les emplacements de stationnement matérialisés.
- **Article 10 :** Tous les véhicules et matériels devront être couverts par une police d'assurance conforme à la législation en vigueur, que ce soit en responsabilité civile ou en circulation et devront être conformes aux normes en vigueur pour la circulation si ces dernières sont applicables au véhicule.
- **Article 11 :** Les circuits touristiques n'ont pas vocation sportive. Leur objectif est de vous faire profiter des beautés de la région tout en vous amusant. Conformément à la législation en vigueur, les véhicules participants à la manifestation devront être couverts par une police d'assurance en cours de validité. Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire pour la catégorie de leur véhicule et devront se conformer au code de la route.
- **Article 12 :** La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en aucune sorte pour les dommages que les conducteurs pourraient causer à autrui ni pour ceux qu'ils pourraient subir dès lors que les éléments directement liés à la responsabilité de l'organisation ne sont pas explicitement mis en cause.
  - Article 13 : La bourse de pièces pour les professionnels fait l'objet d'un règlement particulier.
- **Article 14 :** Toute vente de pièces et autres objets en dehors de l'espace bourse est strictement interdite. Toute publicité (affiches, placardage, flyers, ...) devra faire l'objet d'un accord préalable du Club Simca France.